



Communiqué de presse

Paris, le 14 décembre 2019

Nomination d'Emilie Delorme à la direction du Conservatoire national supérieur de Musique et de Danse de Paris

Franck Riester, ministre de la Culture, a décidé de nommer Emilie Delorme à la direction du Conservatoire national supérieur de Musique et de Danse de Paris (CNSMDP). Elle prendra ses fonctions le 1er janvier 2020.

Par sa très grande connaissance du secteur du spectacle vivant, son action dans le domaine de la formation et son expertise dans l'accompagnement des artistes, Emilie Delorme dispose d'atouts essentiels pour proposer un projet ambitieux pour le Conservatoire.

Forte d'un double cursus à l'Ecole nationale des Mines et au Conservatoire national de Région de Nancy, Emilie Delorme est actuellement directrice de l'Académie et des concerts au Festival d'Aix-en-Provence, ainsi que de l'Orchestre des Jeunes de la Méditerranée et des réseaux enoa et Medinea, fonctions qu'elle a exercées sous la direction de Bernard Focroulle puis de Pierre Audi. Elle est également présidente du Festival international de musique de chambre de Salon-de-Provence et secrétaire générale du GMEM, centre national de création musicale de Marseille. Précédemment, elle a été chargée de production au Festival d'Aix-en-Provence sous la direction de Stéphane Lissner, puis au Théâtre de la Monnaie à Bruxelles. Elle a conduit de nombreux projets de coopération musicale en Europe et dans les pays du bassin méditerranéen. Elle accompagne avec succès depuis près de 20 ans les artistes du spectacle vivant dans leurs créations.

Par cette nomination, le ministre souhaite accompagner le Conservatoire tant dans la poursuite de son travail d'excellence que dans les mutations auxquelles il devra faire face dans les prochaines années.

Emilie Delorme développera en effet au CNSMDP un projet de formation basé sur l'excellence de son enseignement, avec une ouverture, un rayonnement et une mobilité renforcés à l'international, intégrant les enjeux interdisciplinaires dans le contexte de la transition numérique. Le projet portera une attention accrue à la diversité de recrutement des élèves, à la formation tout au long de la vie et à la qualité de l'insertion professionnelle. La charte éthique en faveur de l'égalité 2018-2022 du CNSMDP appuiera la mise en œuvre de ces objectifs de promotion et d'inclusion.

Emilie Delorme s'appuiera sur une expertise forte en coopération locale, nationale et internationale pour établir et renforcer des partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur et des organismes de recherche en France comme à l'international. Elle s'attachera, avec le directeur du Conservatoire national supérieur de Musique et de Danse de Lyon à favoriser les coopérations artistiques, pédagogiques et scientifiques entre les deux établissements et l'articulation de leurs points forts. La directrice renforcera, au bénéfice des élèves et des enseignants du Conservatoire, des échanges, sources d'enrichissement et d'émulation, avec les lieux de production artistique.

Le ministre salue à l'occasion de cette nomination l'action de Bruno Mantovani pour sa contribution d'exception au rayonnement du Conservatoire. Il transmet à sa successeuse un établissement d'excellence et en ordre de marche.

Contact

Ministère de la Culture
Délégation à l'information et à la communication
Service de presse : 01 40 15 83 31
service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr
@MinistereCC